



**Préavis du Comité de direction de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat
(ci-après ASIJ)
au Conseil intercommunal**

N° 03 / 2022

Budget 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956, modifiées par celles du 27 mai 1957, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget 2023 de l'ASIJ.

Il est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives et plan comptable du Département des Institutions et relations extérieures.

Le budget 2023 et un budget plutôt courant excepté les points suivants:

- Les charges liées au collège Gustave Roud. L'amortissement apparaît pour la première fois dans les comptes de l'ASIJ. Les charges de fonctionnement pour ce même objet sont encore estimées pour tout ce qui n'est pas contractuel, car nous n'avons pas encore assez de recul.
- La surveillance des réfectoires pour les 7P et 8P. Afin de respecter la législation en vigueur, une surveillance des repas de midi pris dans les réfectoires du collège Gustave Roud et de la nouvelle cantine du collège de Savigny a dû être mise en place. La solution la moins onéreuse pour l'ASIJ passe par une prestation de service de l'APERO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron).
- L'inflation. Globalement, ce budget est impacté par la forte inflation de ces derniers mois et certains postes sont estimés avec une augmentation qui peut aller jusqu'à 15% par rapport au budget 2022. Le Comité de direction a préféré être prudent par rapport à cette situation. Quasiment toutes les rubriques sont concernées par ces renchérissements qui pèsent au final assez lourd sur un budget de plus de 9 millions de francs.

1. Administration

110 Administration :

110.3010.00, notre Boursière, Madame Déglon, va prendre sa retraite après la clôture des comptes 2022. Son salaire est prévu jusqu'en juin 2023. Son remplacement est prévu dès le 1^{er} janvier 2023 afin de garantir la transmission de charge. De ce fait, il y a six mois en doublon pour le salaire de la Bourse.

110.3189.00, maintenus les CHF 30'000,00 pour d'éventuels frais d'avocat ou de conseil.

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

2. Finances

220 Intérêts :

220.3220.00, ce poste intègre entre autres les intérêts pour un emprunt de consolidation pour Gustave Roud de CHF 5'000'000.00 qui devrait être fait avant fin 2022 auprès de la BCV, le taux n'est pas encore connu, mais le budget a été fait avec un taux plus élevé, car ceux-ci font l'objet de fortes variations et plutôt à la hausse.

230 Amortissements :

230.3310.19, nouvel amortissement pour Gustave Roud calculé sur CHF 36 millions : CHF 1'200'000.00

230.3310.27, nouvel amortissement pour le nouveau tracteur du Raffort : CHF 5'500.00

3. Domaines et Bâtiments

350 Bâtiment du Raffort :

350.3141.00, voici les principaux frais spécialement prévus pour l'année 2023 :

- Éclairage classes parties bâtiments 1978 / 1991 : CHF 10'000.00
- Remplacement de la porte de secours de la salle de gym verte: CHF 6'400.00
- Changement système d'accès Raffort 2e phase (reporté de 2021 à 2022) : CHF 31'600.00
- Adaptation porte au système de badge Kaba : CHF 12'300.00
- Peinture classes C7 / C8 / C9: CHF 12'100,00
- Isolation anti-feu tuyau plafond porte chaufferie: CHF 2'000.00
- Mobilier nouvelle salle ASIJ : CHF 7'500.00
- Réfection parquet appartement concierge (reporté de 2022 à 2023): CHF 4'700.00
- Rénovation meubles à portes salles de classe: CHF 2'000,00
- Porte EI30 et parois selon recommandation (reporté de 2022 à 2023): CHF 6'000.00
- Rénovation meubles et portes, pose de serrures (reporté de 2022 à 2023): CHF 3'500.00
- Réfection sols parquets classe de TM légers: CHF 3'700.00

Une réserve de 10% est également prévue pour les imprévus et les petits travaux courants, soit environ CHF 39'100.00.

351 Bâtiments scolaires :

Seuls restent les loyers des petits collèges qui n'ont pas fermé. Les deux classes de Servion (Duvoisin) n'ont pas été enlevées, car, au vu du pic d'élève dans les petites classes, l'ASIJ les garde en réserve.

Une salle de classe du complexe scolaire de Forel (Lx) ayant été réattribuée pour le réfectoire de l'UAPE, il y a 78 m2 qui ont été déduits du bail à loyer.

La brusque montée du coût de la vie impacte négativement les finances de l'ASIJ, notamment les frais de location des complexes scolaires, car les loyers de ceux-ci sont indexés chaque année.

352 Structures provisoires :

Plus aucune charge pour ce poste

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

353 Bâtiment des Gollies, Servion :

353.3141.00, voici les principaux frais spécialement prévus pour l'année 2023 :

- Mise en place d'un filet anti-pigeons : CHF 10'000.00
- Réfection parquet abimé de deux classes: CHF 5'500.00

Une réserve de 5% est également créée pour les imprévus et les petits travaux courants, soit environ CHF 11'200.00.

354 Centrale de Chauffe :

354.3124.00, il est toujours difficile d'estimer la consommation de plaquettes, mais une hausse du prix de 15% a été prise en compte.

355 Bâtiment de Carrouge :

Rappel, lors du budget 2022, les charges et les revenus avaient été calculés sur 5 mois.

355.3010.00, en plus du poste de concierge à 100 %, un autre d'aide-concierge à 20% a été mis au budget.

355.3124.00, la consommation de plaquettes a été estimée et l'augmentation de son prix a été prise en compte.

355.3141.00, les principaux frais de fonctionnement pour cette première année complète au budget sont des contrats de maintenance, l'entretien extérieur et les nettoyages. Les frais de nettoyage se montent à CHF 245'250.00 (l'ensemble des locaux sauf PPLS, y compris les nettoyages d'été).

Une réserve de 5% est également créée pour les imprévus et les petits travaux courants, soit environ CHF 16'000.00.

355.4272.10, location à l'APERRO de la surface de l'UAPE basé sur 742.5 m2 à CHF 180.00 le m2. C'est le même tarif que pour les locaux à Servion.

5. Instruction publique

500 Transports :

500.3188.00, prise en compte de l'indexation selon indice des coûts ASTAG (2022) + 3.58%. Pas d'économies supplémentaires prévues par rapport au budget précédant.

500.3189.01, plus rien n'est prévu à ce poste, car tout fait partie intégrante du contrat avec HelvéCie.

510 Enseignement primaire :

510.3112.00, une somme de base de CHF 10'000,00 est prévue pour du renouvellement courant. Renouvellement des chaises des élèves pour une classe, à la Maison de commune à Savigny pour environ CHF 6'500.00.

510.3116.00, achat de sèche-dessins 7 classes 3-6 P – Servion CHF 2'450.00

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

510.3653.00, des camps de ski pour des 8P sont prévus pour rattraper ceux annulés à cause du COVID : CHF 37'120.00

510.4510.00, forfait du Canton pour les élèves en classes officielles d'enseignement spécialisé (COES) intégrés (15 x CHF 620.-) CHF 9'375.00. Remboursement frais pour requérants d'asile, prévu CHF 8'000.00.

512 Devoirs surveillés :

Les devoirs surveillés sont toujours extrêmement difficiles à estimer, car les inscriptions, la provenance géographique des enfants ne sont de loin pas connues lors de l'établissement du budget. Le nombre définitif de lieux ouverts est ensuite revu selon les inscriptions reçues.

512.3010.00, il a été mis au budget un poste pour Carrouge.

512.4350.00, le tarif a été baissé de CHF 170.00 à CHF 150.00 par semestre.

520 Enseignement secondaire :

520.3112.00, une somme de base de CHF 10'000,00 est prévue pour du renouvellement courant. De plus, renouvellement bureaux / corps de bureau et chaises enseignants (neuf classes) pour CHF 22'600.00.

520.3116.00, il est prévu d'aménager un beamer + écran + son performant dans l'Aula du Raffort afin de pouvoir faire de bonnes présentations : CHF 15'000.00.

521 Réfectoires :

521.3060.00, après avoir étudié plusieurs possibilités, le contrôle des présences et les heures de surveillance des réfectoires (Gustave Roud et Savigny) seront sous-traités à l'APERO. Cette solution est la moins onéreuse et garantit d'avoir du personnel formé en tout temps et selon les besoins. Ces frais se montent à CHF 98'700.00. Une participation à ces frais sera incluse dans le prix du repas (voir 521.4350.00).

521.3111.00, les frais liés à « MaCantine », licence, hébergement, etc. se montent environ à CHF 6'000.00 pour tous les réfectoires.

521.3180.00, avec l'ouverture du réfectoire de Savigny et la mise en place du système de gestion « MaCantine », l'argent encaissé pour les repas transitera par l'ASIJ qui retournera le prix du repas moins la part de surveillance au traiteur. Ceci uniquement pour Savigny. Cela est estimé à CHF 60'800.00.

521.3522.00, location du réfectoire à Savigny pour CHF 8'190.00

521.4350.00, participation des parents à la surveillance durant les repas pour CHF 59'280.00.
Encaissement des repas pour le traiteur CHF 60'800.00

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

Charges, revenus et répartition

Le budget de l'ASIJ pour l'année 2023 laisse apparaître les résultats suivants :

Total des charges	9 717 760,00
Total des revenus	675 760,00
Frais à répartir	9 042 000,00

Ce montant est réparti selon les statuts, entre les communes membres, à 50% au nombre d'élèves et 50% au nombre d'habitants. Sur la base des chiffres au 31 décembre 2021 pour les habitants et au 1^{er} août 2022 pour les élèves. Cette répartition serait la suivante :

½ par le nombre des élèves : $9'042'000,00 : 2 = 4'521'000,00 : 1\ 762 = 2'565,83$
½ par le nombre d'habitants : $9'042'000,00 : 2 = 4'521'000,00 : 13\ 782 = 328,04$

Répartition par commune selon budget 2023

	Elèves*	Habitants**	Coût élèves CHF	Coût habitants CHF	Total CHF
Corcelles-le-Jorat	54	489	138 555,05	160 409,88	298 964,93
Forel/Lx	257	2 110	659 419,41	692 157,16	1 351 576,57
Jorat-Mézières	423	3 095	1 085 347,90	1 015 273,18	2 100 621,08
Montpreveyres	68	662	174 476,73	217 160,21	391 636,94
Ropraz	77	534	197 569,24	175 171,53	372 740,77
Savigny	405	3 370	1 039 162,88	1 105 483,24	2 144 646,12
Servion	282	2 107	723 565,27	691 173,05	1 414 738,32
Syens	22	161	56 448,35	52 813,89	109 262,24
Vucherens	86	623	220 661,75	204 366,78	425 028,53
Vulliens	88	631	225 793,42	206 991,08	432 784,49
Totaux	1 762	13 782	4 521 000,00	4 521 000,00	9 042 000,00

* Élèves au 01.08.2022 (y compris RAC et sport-étude et parapublic)

** Habitants au 31.12.2021

Plan des investissements

Conformément à l'art. 18 RCom, le Comité de direction vous remet, en annexe au présent préavis et pour information, le plan des investissements prévus pour la législature 2021-2026. Ce plan tient compte des différents projets d'investissement prévus par le Comité de Direction.

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

Endettement

L'endettement de l'ASIJ au 31.12.2022 devrait être au maximum de CHF 60'250'000.00. Il était de CHF 49'665'000 au 31.12.2021. Soit une augmentation de CHF 10'585'000.00. Toujours en ligne avec la planification.

Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver le budget 2023, tel que présenté.

Le présent préavis a été approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 17 août 2022.

Pour le Comité de direction


Le Président
E. Cherpillod




La Secrétaire
F. Blanc

Annexes : budget 2023, plan des investissements 2021-2026